

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 11 (1866)  
**Heft:** 16

**Artikel:** Répartition de l'armée fédérale [suite]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-331013>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

par la caisse militaire fédérale pour les chevaux péris au service sera à l'avenir : pour un cheval de train fr. 1000 et pour un cheval de selle fr. 1500.

---

## RÉPARTITION DE L'ARMÉE FÉDÉRALE.

(Suite.)

### 9<sup>me</sup> BRIGADE.

Commandant : *Audemars*, Aug., de et au Brassus, colonel.

Adjudant : *Rapin*, Victor-P.-F., à Marnand (Vaud), capitaine.

Adjudant de brigade : *Bonnard*, Emile, de Cossonay, à Lausanne, major.

Auditeur : *Delapalud*, Jaques, à Genève, capitaine.

Commissariat : *Jeanneret*, Jules-Alf., au Locle, capitaine.

Médecins : *Escher*, L.-A., de Zurich, à Begnins, capitaine ; *Virchaux*, P.-G., de St-Blaise, au Locle, lieutenant.

Commissaire d'ambulance : *Brun*, J.-S.-J., à Lausanne, sous-lieutenant.

Secrétaire d'état-major : *Oboussier*, Charles-David, de et à Lausanne.

*Infanterie* : Bataillons n°s 46, Vaud ; 56, Fribourg ; 70, Vaud ; 125, R., Genève.

### CARABINIERS.

Commandant : *Hartmann*, F., à Fribourg, lieut.-colonel.

Officier d'ordonnance :

Compagnies n°s 3, 8, 10, 50, 75 et 76, Vaud.

### ARTILLERIE (5<sup>me</sup> brigade).

Commandant : *Adam*, Jean-Jaques, de Allschwil, à Liestal, lieut.-colonel.

Adjudant : *Massip*, Ph., de et à Genève, capitaine.

Commandant de parc : *Ruef*, A., de et à Berthoud, major.

Batteries n°s 9, Vaud, 12 liv. ; 25, Genève, 4 liv. ; 51, R., Vaud, 4 liv.

Soutien de batteries :  $\frac{1}{2}$  bataillon n° 118, R., Fribourg.

Compagnie de parc n° 40, Vaud.

(<sup>4</sup>) Compagnie de train de parc n° 7, Vaud.

### CAVALERIE.

Chef d'escadron

Compagnies de dragons n°s 7, 54, R., Vaud.

### GÉNIE.

Commandant : *Wieland*, Richard, de Bâle, à Fribourg, major.

Adjudant : *Bachofen*, Arnold, de et à Bâle, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant.

Compagnie de sapeurs n° 1, Vaud.

### IV<sup>e</sup> DIVISION.

Commandant de division : *Veillon*, Charles, d'Aigle, à Lausanne, colonel. —

1<sup>er</sup> adjudant : *Emery*, Sigismond, d'Etagnières, à Lausanne, major ; 2<sup>e</sup> adjudant : *Mayor*, Charles-Louis, de et à Montreux, capitaine.

(<sup>4</sup>) Projet.

Adjudant de division : Rilliet, Aloïs-Cato, de et à Genève, lieut.-col. ; adjudant : Hartmann, Adolphe, à Fribourg, capitaine.

Attaché à la division : Fonjallaz, Charles, de et à Cully, lieutenant-colonel.

1<sup>er</sup> secrétaire : Martin, François, de Grandson, à Vevey. 2<sup>e</sup> secrétaire :

Grand juge : Amiet, C.-L.-J., de et à Soleure, major.

Commissariat : Stucky, Louis, à Sion, lieut.-col. ; Kramer, H., à Zurich, major ; Good, Wilh., à Mels, capitaine ; Gacon, Ch.-Fréd., à Neuchâtel, lieutenant.

Médecin : Du Bois, Georges, de Neuchâtel, à Nyon, lieut.-colonel. — Adjoint :

Vétérinaire : Bieler, Samuel, de Préverenges, à Lausanne, capitaine.

Compagnie de guides n° 4 de Berne.

#### 10<sup>me</sup> BRIGADE.

Commandant : Scherz, Jacques, d'Æschi, (Berne,) colonel ; adjudant : de Werdt, Thomas-Franz-Armand, à Berne, capitaine.

Adjudant de brigade : Diethelm, Hermann, à Lachen, major.

Auditeur : Bippert, H., à Lausanne, capitaine.

Commissariat : Oederlin, Fréd., à Baden, capitaine.

Médecins : Scharen, Jaq., à Frutigen, capitaine ; Volmar, G., à Estavayer, lieutenant.

Commissaire d'ambulance : Leuenberg, Ch., à Sumiswald, 1<sup>er</sup> sous-lieut.

Secrétaire : Schwammberger, J., de Auenstein, à Berthoud.

Infanterie : Bataillon n° 1 et 16, Berne ; 33, Valais ; 1/2 424 R., Valais.

#### 11<sup>e</sup> BRIGADE.

Commandant : Veillard, Adrien, de et à Aigle, colonel ; adjudant : Aviolat, Jules-Fréd., de et à Aigle, capitaine.

Adjudant de brigade : de Gingins-La Sarraz, Oliv., d'Orbe, à La Sarraz, major.

Auditeur : Rasin, Pierre-Isaac-Etienne, à St-Jean (Genève), capitaine.

Commissariat : Keller, Ls, d'Orbe, à Genève, capitaine.

Médecins : Burnier, César-S.-Cl., de Lutry, à Lausanne, capitaine ; Reynier, Ernest, à Neuchâtel, lieutenant ; Baader, Arnold, à Gelterkinden, 1<sup>er</sup> sous-lieut.

Commissaire d'ambulance : Faillettaz, Samuel, à Lausanne, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant.

Secrétaire : Veillard, G.-F., d'Aigle, à Bâle.

Infanterie : Bataillons n° 26, Vaud ; 40 et 53, Valais ; 99 R., Fribourg.

#### 12<sup>e</sup> BRIGADE.

Commandant : Tronchin, Louis, de et à Lavigny, près Aubonne, lieutenant-colonel ; -- Adjudant : de Werdt, Alex., à Berne, lieutenant.

Adjudant de brigade : Roten, J.-Ant., à Rarogne (Valais), major.

Auditeur : Borel, Eugène, de et à Neuchâtel, capitaine.

Commissariat : Ronca, Aloïs, de et à Lucerne, lieutenant.

Médecins : Munzinger, Eug., à Olten, capitaine, et Anker, à St-Blaise, lieut.

Commissaire d'ambulance : Brodbeck, Adolphe, de et à Liestal, 1<sup>er</sup> sous-lieut.

Secrétaire : Neuhaus, Gustave, à Bienne.

Infanterie : Bataillons n° 48 et 58, Berne ; 66, Lucerne ; 98 R., Lucerne.

CARABINIERS.

Commandant : *Rossel*, Aimé-Constant, à Porrentruy, lieutenant-colonel.  
Compagnies n°<sup>s</sup> 7 et 32, Valais ; 63 R., Valais ; 72, Genève ; 61 R., 62 R., 73 R., Vaud.

ARTILLERIE (4<sup>me</sup> brigade).

Commandant : *Fornaro*, Alex., de et à Rapperschwyl, colonel ; adjudant : *Paccaud*, Emile, de Prévonloup, à La Vaux près Aubonne, capitaine.

Commandant du parc : *Meyer*, H., de et à Hérisau, major.

Batteries n°<sup>s</sup> 15, de Fribourg, 4 liv. ; 22, de Vaud, 4 liv. ; 50 R., de Vaud, 4 livres.

Soutien de batterie : 1/2 bataillon n° 76, Schwytz.

Compagnie de parc n° 71 de R., Berne.

(<sup>1</sup>) Compagnie de train de parc n° 2, Fribourg.

CAVALERIE.

Chef d'escadron :

Compagnies de dragons n°<sup>s</sup> 10 et 24 R., Berne.

GÉNIE.

Commandant : *Dominicé*, Adolphe, de et à Genève, major ; adjudant : *Heussler*, Guillaume, de et à Bâle, capitaine.

Compagnie de sapeurs n° 5, de Berne.

V<sup>me</sup> DIVISION.

Commandant de division : **Schwarz**, Samuel, à Aarau, colonel. — 1<sup>er</sup> adjudant : 2<sup>e</sup> adjudant : *Siegwart*, Joseph-Aloïs, à Lucerne, capitaine.

Adjudant de division : *Mollet*, Jean, de Schnottwyl (Soleure), à Soleure, lieutenant-colonel ; — Adjudant : de *Montmollin*, Jean, de et à Neuchâtel, capitaine.

Adjoint de division : *Thurneisen*, Jean-Rodolphe, de et à Bâle, lieut.-colonel.

1<sup>er</sup> secrétaire d'état-major : *Karrer*, J.-J., à Rothrist ; 2<sup>e</sup> secrétaire :

Grand juge : *Zingg*, Jean-Jacques, à St-Gall, lieutenant-colonel.

Commissariat des guerres : *Schenk*, Jean-Jacques, de et à Uhwiesen (Zurich), lieutenant-colonel ; *Dénériaz*, Victor, de et à Sion, major ; *Munzingen*, Théodore, de et à Olten, capitaine ; *Feller*, Louis, d'Orbe, à Lausanne, lieutenant.

Médecin de division : *Ruepp*, Traugott, de et à Sarmenstorf, major. Adjoint :

Vétérinaire d'état-major : *Meyer*, Jean-Joseph, à Bremgarten, capitaine.

Compagnie de guides n° 12, de Bâle-Campagne, R.

13<sup>e</sup> BRIGADE.

Commandant : *Meyer*, Jean-Charles, de Kirchdorf, à Berne, colonel. — Adjudant : *Salis*, Théodore, de et à Jenins (Grisons), 1<sup>er</sup> sous-lieutenant.

Adjudant de brigade : *Paschoud*, Charles, de et à Vevey, capitaine.

Auditeur : *Moser*, Samuel-Frédéric, de Thoune, à Berne, capitaine.

Commissariat : *Böschenstein*, Albert, de et à Stein<sup>s</sup>. Rhin, capitaine.

Médecin : *Stauffer*, Alfred, à Neuveville, capitaine. — Adjoints : *Wieland*, Emile, à Rheinfelden, lieut. ; *Baur*, Arnold, à Sarmenstorf, sous-lieutenant.

(<sup>1</sup>) Projet.

Commissaire d'ambulance : Muller, Guillaume, de et à Rheinfelden, sous-lieut.  
Secrétaire d'état-major : Tschäppät, Adolphe, de et à Bözingen.  
*Infanterie* : Bataillons n°s 9, Zurich ; 14, Thurgovie ; 71, Schaffhouse ; 105, Argovie, R.

14<sup>e</sup> BRIGADE.

Commandant : *Brändlin*, Charles, de Flawyl, à Jona (St-Gall), colonel. —  
Adjudant : Berlinger, J.-G., de et à Gantereschwyl, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant.

Adjudant de brigade : Anderegg, Jean-Conrad, à St-Gall, major.

Auditeur : Naf, Henri, de et à Winterthour, capitaine.

Commissariat : Laffon, Jean-Conrad, de et à Schaffhouse, capitaine.

Médecin : Rheiner, J.-J.-Hermann, de et à St-Gall, capitaine. — Adjoint : Schacht, Guillaume, de et à Gränichen (Argovie), lieutenant.

Commissaire d'ambulance : Heusler, William, de et à Bâle, sous-lieutenant.

Secrétaire d'état-major : Schabelitz, Jacques, de Bâle, à Zurich.

*Infanterie* : Bataillon n° 17, Argovie ; 54, Zurich ; 49, Thurgovie ; 88 R., Zurich.

15<sup>e</sup> BRIGADE.

Commandant : *Buchofen*, Samuel, de et à Bâle, colonel. — Adjudant : de Mechel, Jean, de Bâle, à Aarau, capitaine.

Adjudant de brigade : Burkhardt, Adolphe, de et à Bâle, capitaine.

Auditeur : Stehlin, Charles-Rodolphe, de et à Bâle, capitaine.

Commissariat : Nef, Jean-Jacques, de et à Hérisau, capitaine.

Médecin : Willy, Rodolphe, de et à Mels (St-Gall), capitaine. — Adjoint : Curti, Ferdinand, de Rapperswyl, à St-Gall, lieutenant.

Commissaire d'ambulance : Müller, Frédéric, à Schöftland, sous-lieutenant.

Secrétaire d'état-major : Blösch, Ernest-Edouard, à Berne.

*Infanterie* : Bataillon n°s 11, Zurich ; 15, Argovie ; 24, Lucerne ; 87, Zurich, R.

CARABINIERS.

Commandant : *Munzinger*, Guillaume, d'Olten, à Soleure, lieut.-colonel. —  
Officier d'ordonnance :

Compagnies n°s 2, 21, 22, 53, 46, Zurich ; 47, 74, Zurich, R.

ARTILLERIE (5<sup>me</sup> brigade).

Commandant : *Girard*, Ami, de St-Martin (Neuchâtel), à Renan (Berne), lieut.-colonel. — Stampfli, Joseph, de et à Soleure, capitaine.

Commandant de parc : *Falkner*, Rodolphe, de et à Bâle, major.

Batterie de 12 liv., n° 4, Zurich ; 4 liv., n° 18, Argovie ; 4, liv., n° 49, R., Argovie.

Escorte de batterie : Compagnies détachées n°s 14 et 15, Zug, R. ; 19, Schaffhouse, R.

Compagnie de parc n° 70, Zurich, R.

(<sup>4</sup>) Compagnie de train de parc n° 3, Berne.

CAVALERIE.

Chef d'escadron :

Compagnies de dragons n°s 23, Zurich, R. ; 52, Argovie, R.

(<sup>4</sup>) Projet.

GÉNIE.

Commandant : *Liardet*, Charles, de Belmont, à Lausanne, major. — Adjudant. Altorfer, Henri, de et à Bâle, lieutenant.

Compagnie de sapeurs n° 10, Argovie, R.

VI<sup>me</sup> DIVISION.

Commandant de division : **Denzler**, Louis, de Zurich, à Neuchâtel, colonel. — 1<sup>er</sup> adjudant : Müller, Armin-Lucien-Louis, de et à Bienna, major. — 2<sup>e</sup> adjudant : Pictet de Rochemont, Auguste-René, de et à Genève, capitaine.

Adjudant de division : de Büren, Otto, de et à Berne, lieutenant-colonel. — Adjudant : Blösch, Frédéric, de et à Bienna, lieutenant.

Adjoint à la division : Meyer, Emanuel, de et à Hérisau, lieutenant-colonel.

1<sup>er</sup> secrétaire : Richard, Philippe-Ferdinand, de Neuchâtel, au Locle.

Grand juge : Büzberger, Jean, de Bleienbach, à Langenthal, lieutenant-colonel.

Commissariat : Zollinger, Henri, d'Oetwil, à Zurich, lieutenant-colonel. — Hardmeyer, Jean-Henri, de et à Winterthur, major ; Schmitter, Frédéric, de et à Aarau, capitaine ; Bourgeois, Louis, de Lutry, à Lausanne, capitaine.

Médecin de division : Erismann, Ad., à Brestenberg, lieut.-colonel. — Adjoint :

Vétérinaire : Horand, Jean, de et à Sissach, capitaine.

Compagnie de guides n° 2, de Schwytz.

16<sup>me</sup> BRIGADE.

Commandant : *Mérian*, Rodolphe, de et à Bâle, colonel. — Adjudant : Gudit, Louis, d'Arissoules, à Denges (Vaud), colonel.

Adjudant de brigade : de Rougemont, Albert, à Thoune, capitaine.

Auditeur : Anderwert, Fridolin, d'Emmishofen, à Frauenfeld, capitaine.

Commissariat : Schneebeli, Jean-Conrad, à Zurich, capitaine.

Médecin : Stockmann, Melchior, de et à Sarnen, capitaine. — Adjoint : Wagner, Charles-Rodolphe, de Wattwyl, à Albisbrunn, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant.

Commissaire d'ambulance : Eglin, Antoine, de et à Lucerne, sous-lieutenant.

Secrétaire d'état-major :

*Infanterie* : Bataillons n°s 42, Argovie ; 55, Berne ; 57, Lucerne ; 91, Berne, R.

17<sup>me</sup> BRIGADE.

Commandant : *Lecomte*, Ferdinand, de St-Saphorin, à Lausanne, lieutenant-colonel. — Adjudant : Schindler, Gaspard, à Hottingen, capitaine.

Adjudant de brigade : Pfyffer, Georges, de et à Lucerne, capitaine.

Auditeur : Kulli, Georges, de Soleure, à Olten, capitaine.

Commissariat : Gloor, Jaques, à Schöftland, capitaine.

Médecin : Suppiger, Jaques, de et à Triengen, capitaine. — Adjoint : Steiger, Alfred, de et à Lucerne, lieutenant.

Commissaire d'ambulance : Winter, Paul-Michel-J., à Lucerne, sous-lieut.

Secrétaire d'état-major : Gruner, François, de et à Berne.

*Infanterie* : Bataillons n°s 19, Berne ; 33, Lucerne ; 37, Berne ; 97, Lucerne, R.

18<sup>me</sup> BRIGADE.

Commandant : *Amstutz*, Jean, de Sigriswyl (Berne), à Berne, colonel. — Adjudant : Bussmann, Théodore, d'Olsberg, à Liestal, lieutenant.

Adjudant de brigade : Huber, Joseph, de et à Altdorf, major.  
Auditeur : Häberlin, Edouard, de et à Weinfelden, capitaine.  
Commissariat : Grob, Gustave, de Wattwyl, à Winterthour, lieutenant.  
Médecin : Kistler, Ferdinand, de et à Reichenbourg, capitaine. — Adjoint : Neukomm, Maximilien, d'Unterhallau, à Ramsen, Schafthouse, 4<sup>er</sup> s<sup>e</sup>-lieutenant.  
Commissaire d'ambulance : Binz, Emile, de et à Bâle, sous-lieutenant.  
Secrétaire d'état-major :  
*Infanterie* : Bataillons n<sup>o</sup>s 50, Berne ; 58, Argovie ; 83, Argovie ; 94, Berne, R.

CARARINIERS.

Commandant : *Flückiger*, Daniel, d'Auswyl (Berne), à Aarwangen, lieutenant-colonel. — Officier d'ordonnance :  
Compagnies n<sup>o</sup>s 48, 49, 50, Berne, R. ; 54, 59, 45, Lucerne.

ARTILLERIE (6<sup>e</sup> brigade).

Commandant : *Schädler*, Léonce, de Dornach, à Aarau, colonel. — Adjudant : de Juvalta, Wolfgang, de Zuz, à Ortenstein, capitaine.

Commandant de parc : *Schobinger*, François-Xavier, à Berne, major.  
Batterie de 12 liv., n<sup>o</sup> 6, de 4 liv., n<sup>o</sup> 11, Berne ; de 4 liv., n<sup>o</sup> 15, Argovie.  
Escorte de batterie : Compagnies détachées n<sup>o</sup>s 10 et 11, Schwytz, R. ; 15, Nidwalden, R.

(A suivre.)

---

ORDONNANCE  
CONCERNANT LA FORMATION ET L'EMPLOI DE CORPS DE VOLONTAIRES.

(Du 6 août 1866).

Le Conseil fédéral suisse, arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. L'admission de corps de volontaires aux opérations de l'armée, pour un temps limité ou pour une durée indéterminée, est autorisée aux conditions suivantes ;

Art. 2. Ces corps doivent être organisés militairement et être au moins de la force d'une compagnie.

Art. 3. L'habillement des volontaires doit être, autant que possible, uniforme pour chaque corps.

Art. 4. Il ne sera admis, en fait d'armement, que des armes à feu.

Les corps de volontaires qui s'engagent à un service de campagne d'une longue durée, doivent, si possible, être munis d'armes à l'ordonnance.

Art. 5. Il demeure réservé de prendre des dispositions spéciales sur l'équipement de corps de volontaires. Cet équipement doit être réduit au strict nécessaire.

Art. 6. Les corps de volontaires admis au service avec l'armée, reçoivent la solde et la subsistance fédérales.